

- Destinataires : A l'attention de mesdames et de messieurs les présidents des organisations membres de l'UNAPL  
A l'attention de mesdames et de messieurs les présidents des unions régionales et départementales de l'UNAPL
- Objet : Point de conjoncture trimestriel, T2/17
- Rubrique : Point de conjoncture

Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis,

Chaque trimestre, l'U2P, organisation patronale représentative au niveau national et interprofessionnel, publie un point de conjoncture économique trimestriel sur les 3 secteurs de l'Artisanat : la construction, les services et le commerce alimentaire.

Depuis l'adhésion de l'UNAPL à l'U2P, cette étude trimestrielle est désormais étendue aux professions libérales avec un focus par famille au plan national (Santé, Droit et Technique-cadre de vie) et globalement par région.

Vous trouverez ci-joint l'extrait de cette étude consacrée aux professions libérales. Désormais, nous vous l'adresserons à la fin de chaque trimestre.

**Au plan national**, certains points sont à noter :

- La situation des professions libérales de santé qui subissent une légère diminution de leur activité au second trimestre 2017 (-0,5%) par rapport à l'année précédente. Cette régression a un impact sur l'opinion pessimiste des professionnels dont les perspectives de trésorerie sont en recul. Leurs anticipations d'activité sont en conséquence, traduisant une position d'attente.

- La position des professionnels du droit progresse au 2ème trimestre en terme de chiffre d'affaires par rapport à la même période 2016 après un 1er trimestre également bien orienté, respectivement (+2,5%) et (1,5%). Les notaires grâce à la reprise du marché immobilier et les avocats, dans une moindre mesure, tiennent le haut du pavé. La traduction en terme de trésorerie est positive avec une opinion en progression. Enfin les anticipations d'activité devraient marquer une stabilité au 3ème trimestre 2017.

- D'une année sur l'autre, les professions techniques et cadre de vie restent plus réactives que les autres au frémissement conjoncturel. Leur chiffre d'affaires est dynamique, soit (+1,5%) après une progression identique au 1er trimestre 2017 par rapport à 2016. Certains métiers tirent leur épingle du jeu notamment les professions du cadre de vie, alors que d'autres professions sont en régression tels les agents commerciaux, les agents d'assurances et les formateurs. Globalement, la trésorerie de ces entreprises est bien orientée. Leurs anticipations sur l'activité sont positives.

**Au plan régional**, les professions libérales de certaines régions marquent le pas au 2ème trimestre 2017 par rapport à 2016, avec une diminution de leur chiffre d'affaires comme en Bourgogne-Franche Comté (et dans une moindre mesure, en Grand-Est, PACA, en Centre Val de Loire et en Normandie). **On notera la progression importante (4%) du chiffre d'affaires des professions libérales de Bretagne.** Et les profils réguliers des professions libérales des régions Hauts de France, Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire, qui semblent dessiner une zone de croissance littorale du nord au sud.

Nous espérons que ces éléments vous seront utiles et restons à votre disposition pour toute précision souhaitée.

N'hésitez pas à nous faire part de toute observation afin de nous permettre d'améliorer la qualité de ce document.

Bien amicalement

Michel CHASSANG  
Président de l'UNAPL

workshop  
conférences  
débats

25<sup>e</sup>  
unapl

SPÉCIAL 40 ANS

congrès  
national  
des professions libérales \*

Palais  
Brongniart  
Paris

www.congresunapl.fr  
S'inscrire

Vendredi 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2017